

Déclaration de politique sociale du CPAS de Ferrières

2025-2030

La déclaration de politique sociale constitue un document stratégique essentiel dans lequel le Centre Public d'Action Sociale (CPAS) définit ses priorités, ses objectifs et les grandes lignes d'action pour répondre aux besoins sociaux de la population. Cette déclaration reflète la vision et les engagements du CPAS en matière de lutte contre la pauvreté, de promotion de l'inclusion sociale et de soutien aux citoyens vulnérables. Elle se veut un cadre de référence pour l'ensemble des politiques sociales mises en œuvre sur le territoire de la commune de Ferrières durant la législature.

A travers cette déclaration, le CPAS de Ferrières réaffirme son engagement à œuvrer pour le bien-être et la dignité de tous les habitants de notre commune, en apportant des réponses concrètes, humaines et adaptées aux besoins sociaux. Cette déclaration repose sur des valeurs fondamentales d'inclusion, de solidarité, de respect, de responsabilisation et de justice sociale.

Elle se décline en différents axes prioritaires qui guideront l'action sociale du CPAS au cours des prochaines années.

Axe 1 : Une aide accessible à tous

Nous tenons à ce que l'accès à nos services soit garanti à toutes les personnes en situation de précarité ou de vulnérabilité, sans aucune discrimination. Le CPAS de Ferrières tient à rester un service à taille humaine où chaque demande est examinée dans le respect de la confidentialité, avec une approche bienveillante et personnalisée. Nous serons attentifs à renforcer la communication et la visibilité de nos services pour que chacun sache où s'adresser en cas de besoin.

Nous veillerons également à laisser le temps nécessaire pour établir une relation qualitative entre le bénéficiaire et le travailleur social. Cela permet, en effet, d'augmenter la qualité des solutions proposées et de garantir une adhésion plus forte de la part du bénéficiaire.

Axe 2 : Lutter contre la précarité et l'exclusion tout en veillant à ce que le bénéficiaire demeure pleinement acteur de son projet de vie

L'une des missions premières du CPAS est d'être le dernier rempart pour assurer, aux personnes fragilisées, des moyens de subsistance. Ces aides peuvent prendre différentes formes (financières, matérielles, administratives, ...).

Le CPAS de Ferrières s'engage toutefois à accompagner chaque individu vers une plus grande autonomie, en veillant à ce qu'il soit acteur de son propre projet de vie. Nous croyons fermement que la responsabilisation des bénéficiaires est essentielle pour leur permettre de retrouver leur indépendance et de renforcer leur dignité personnelle.

Nous croyons que chacun possède un potentiel à valoriser. En responsabilisant les bénéficiaires, nous souhaitons non seulement leur offrir une aide ponctuelle, mais également leur donner les moyens de bâtir une vie plus stable et épanouie, tout en les intégrant pleinement dans le tissu social de notre commune.

Axe 3 : Soutenir la remise à l'emploi

Le CPAS de Ferrières place la remise à l'emploi au cœur de sa politique sociale, considérant l'accès au travail comme un levier fondamental pour l'autonomie des bénéficiaires, la dignité personnelle et l'intégration sociale.

Le CPAS de Ferrières entend donc mettre en œuvre des actions concrètes pour accentuer son action en matière d'insertion sociale, socio-professionnelle et professionnelle.

Axe 4 : Accompagner les jeunes pour prévenir la précarité

Les jeunes constituent l'avenir de notre société. Certains peuvent néanmoins être, parfois très tôt, confrontés aux risques de marginalisation et de précarité. Afin de leur éviter de s'enliser dans les difficultés, le CPAS de Ferrières s'engage à soutenir activement cette tranche de la population en mettant en œuvre des actions spécifiques.

Encourager les études et la formation, sensibiliser les jeunes à leurs droits et devoirs, favoriser l'inclusion sociale au travers, notamment, d'initiatives culturelles, sportives et communautaires, accompagner les jeunes dans leurs difficultés représentent des axes que nous souhaitons investiguer.

Axe 5 : l'accès au logement

Un logement décent et abordable est un droit fondamental et un pilier essentiel de l'inclusion sociale. Il est l'une des clés pour garantir à chacun un environnement stable, sécurisé et propice à l'autonomie.

Le CPAS de Ferrières s'engage à favoriser l'accès au logement à la fois pour les habitants en situation de précarité mais aussi pour les personnes en recherche de stabilité.

Améliorer l'offre de logements de transit, d'insertion, sociaux, développer les partenariats en vue d'augmenter l'offre de logements accessibles financièrement, mener une réflexion relative au logement pour nos aînés ou encore envisager des solutions innovantes en matière de logements sont autant de pistes que nous entendons explorer au cours des prochaines années.

Outre les aides relatives à l'accès au logement, dans certaines situations, il importe également d'accompagner les bénéficiaires pour conserver son logement. Epauler les personnes pour entretenir correctement leur logement, faciliter la communication entre locataire et propriétaires sont des axes préventifs qui peuvent parfois éviter qu'un bénéficiaire se retrouve à la rue.

Axe 6 : Lutter contre la fracture numérique

Dans un monde de plus en plus digitalisé, l'exclusion numérique constitue une nouvelle forme de précarité. Grâce, notamment, à la mise en place de l'espace public numérique (EPN) le CPAS de Ferrières souhaite contribuer à réduire cette fracture numérique en travaillant sur différents objectifs tels que :

- Des formations à l'usage des outils numériques
- Des accompagnements spécifiques et individualisés
- La sensibilisation des publics éloignés du numérique

Axe 7 : Favoriser le maintien à domicile et les services aux personnes

Le CPAS de Ferrières s'engage à développer et renforcer les initiatives permettant aux personnes âgées, malades ou en situation de handicap de vivre dignement chez elles aussi longtemps que possible.

A ce titre, le maintien, voire le renforcement de nos services d'aide à domicile (repas, service d'aide aux familles, service mobilité) est un axe essentiel. La collaboration avec

les familles, les associations et les services de santé seront également encouragés en vue de garantir un accompagnement global et respectueux.

Nous resterons également attentifs à maintenir les activités et initiatives créatrices de lien social. Nous pensons, en effet, que la lutte contre l'isolement social est l'une des clés pour préserver la qualité de vie des personnes les plus isolées.

Enfin, nous entendons renforcer les initiatives qui participent à la construction d'un réseau solidaire qui, non seulement, multiplie les opportunités d'aide mais renforce également le tissu social local.

Axe 8 : L'accueil et l'intégration des personnes étrangères

Le CPAS de Ferrières reconnaît l'importance d'un accueil digne et humain pour les personnes étrangères qui arrivent sur le territoire communal. Dans un contexte où la mobilité internationale est croissante et la situation géopolitique difficile, il est essentiel de leur offrir un accompagnement adapté pour non seulement répondre à leurs besoins de base, mais aussi favoriser leur inclusion sociale.

Dans ce cadre, nous souhaitons continuer notre collaboration avec FEDASIL et ainsi maintenir nos 2 initiatives locales d'accueil sur la commune de Ferrières. Il s'agit de structures d'accueil individuelles, au sein desquelles les demandeurs de protection internationale reçoivent une aide matérielle (gîte, couvert et accompagnement) aussi longtemps que dure leur droit à l'accueil.

Nous encouragerons également les initiatives de nature à leur permettre de s'intégrer au mieux dans notre milieu de vie et de nouer des liens avec les ferrusiens.

Axe 9 : Moderniser la communication et l'image du CPAS

Nous souhaitons rendre le CPAS de Ferrières plus visible et accessible à l'ensemble de la population pour mieux informer sur nos missions et lutter contre les préjugés parfois associés à notre institution.

Nous entendons promouvoir une image moderne et bienveillante qui tend à montrer que le CPAS est un acteur dynamique et indispensable au service de la population, et pas uniquement une aide pour les personnes précarisées.

Renforcer la communication via des canaux diversifiés (site web, réseaux sociaux, brochures, rencontres publiques), démystifier les missions du CPAS et favoriser l'interaction avec les citoyens sont autant de pistes que nous entendons également investiguer au cours de cette législature.

En modernisant notre image et en renforçant notre visibilité, nous souhaitons ainsi bâtir un lien de confiance avec tous les citoyens et leur rappeler que le CPAS est un service accessible à tous.

Axe 10 : Renforcer les synergies commune-CPAS

Le CPAS de Ferrières insiste sur l'importance de renforcer la coopération avec la commune pour assurer une réponse cohérente et globale aux besoins sociaux de la population.

Nous souhaitons donc renforcer la communication et la collaboration avec les services communaux en vue principalement de tendre vers :

- Une mutualisation des ressources et des compétences
- Une politique d'économies d'échelle
- Une coordination des initiatives permettant d'offrir une prise en charge globale et fluide aux citoyens.

Axe 11 : Valoriser le personnel du CPAS

Le personnel est l'un des moteurs essentiels des actions du CPAS. Il est également une ressource indispensable pour nourrir la réflexion quant aux politiques à mener, car il est en première ligne pour détecter les besoins de nos citoyens.

Nous entendons donc encourager la participation des agents et les impliquer activement dans la réflexion et l'élaboration des projets, afin qu'ils se sentent pleinement acteurs des initiatives portées par le CPAS.

A ce titre, tous les agents du CPAS, quelle que soit leur fonction, sont des maillons essentiels à son bon fonctionnement. Il importe donc que la collaboration et la communication entre les différentes fonctions soit assurée.

Le maintien d'un effectif suffisant pour répondre efficacement aux besoins des bénéficiaires est également l'un de nos engagements.

Nous resterons aussi attentifs à assurer le bien-être au travail et à maintenir les initiatives destinées à renforcer les connaissances et les compétences de nos agents. Dès lors, la formation continue, tant au niveau des compétences législatives que relationnelles, continuera d'être encouragée.

Axe 12. Une gestion financière saine et rigoureuse

Le contexte budgétaire actuel est certes difficile. Les besoins de la population ne cessent de croître tandis que les moyens alloués à notre centre ne suivent pas la même courbe.

Le CPAS entend, bien évidemment, poursuivre une gestion de ses ressources basée sur des principes de rigueur, d'efficacité et de responsabilité. Nous resterons donc attentifs à :

- Optimiser les dépenses : en veillant à leur pertinence et à leur impact sur les bénéficiaires.
- Maximiser les ressources : via une recherche proactive de financements complémentaires (subsidés, partenariats).
- Évaluer régulièrement nos actions : pour garantir une utilisation optimale des fonds publics.
- Maintenir un équilibre budgétaire : tout en répondant aux besoins croissants des habitants.

Nous nous devons toutefois de continuer à monitorer cette situation de près afin de nous assurer que, malgré toutes ces mesures de prudence, les moyens alloués restent suffisants.

En effet, comme dit plus haut, les besoins et attentes de l'ensemble de la population à l'égard du centre ne cessent d'augmenter. Les services actuellement proposés devront donc, à tout le moins, être maintenus.

Conclusion

Par cette déclaration de politique sociale, le CPAS de Ferrières réaffirme sa mission : être un acteur clé dans la lutte contre la pauvreté, la fracture numérique, pour le maintien de la cohésion sociale, le soutien des habitants en difficulté, l'accès au logement. Ensemble, nous construisons une commune plus solidaire, plus inclusive et plus humaine.

Pascale SCHMITZ

Présidente du CPAS de Ferrières